

INFORMATIONS PRATIQUES **SALLE DES ASSOCIATIONS (salle climatisée)**

CAPACITE D'ACCUEIL DE LA SALLE : 100 personnes

INSTALLATIONS - MISES A DISPOSITION :

Salle : 80 chaises, 10 tables rondes de 150 cm de diamètre, 10 tables rectangulaires 150 cm x 75 cm, 5 tables rectangulaires 180 cm x 75 cm.

Cuisine : 1 plaque four, 1 évier 2 bacs, 2 réfrigérateurs, 1 micro-onde, 1 congélateur

Vestiaire : 2 porte-manteaux

Sanitaires : matériel de nettoyage.

L'installation est obligatoirement assurée par l'organisateur. Aucun prêt de vaisselle n'est possible.

Parking : le parking situé près du stade est mis à disposition des locataires.

TARIFS :

- **Réservation** : **155 €** à la signature du contrat de location. Ce montant sera déduit du prix de location à régler lors de la remise des clés. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

- **Cautions** :

Deux cautions sont exigées pour la location de cette salle.

Les chèques de caution seront déposés en Mairie, lors de la remise des clés.

- **Caution dégâts matériels et bâtiments** : **400 €**

- **Caution Entretien et Tri sélectif** : **200 €**

La caution entretien des lieux et tri sélectif est susceptible d'être encaissée lorsqu'il est constaté :

- au moment de l'état des lieux de sortie : le tri sélectif n'a pas été effectué, les déchets n'ont pas été déposés dans les containers enterrés prévus à cet effet, des déchets sont présents sur le parvis et/ou dans la fontaine, le ménage de la salle n'a pas été effectué correctement (par ménage de la salle, il est entendu nettoyage des sols, des équipements mis à disposition, enlèvement de toute décoration (scotch, agrafes...))

- au cours de la location : la présence de véhicule sur le parvis et l'enlèvement des plots de protection.